



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

8 avenue Joffre

89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 108 SP 28

PV de la Commission Sportive du 9 décembre 2025

Président de séance : Monsieur Didier SCHMINKE

Présents : Mme Florence VIÉ (en visio), MM Christian BÉNARD et Mickaël ROMOJARO

Assiste : Madame Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 18h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 54933925 du 20.12.2025 Sens FC 3 – Paron Fc 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Sens FC, via Footclubs, d'avancer la date du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 10h00.

Match 54934120 du 20.12.2025 St Georges 1 – Aillant 1 U13 D2 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande du club de St Georges, via Footclubs, d'avancer la date du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 10h00.

Match 54935897 du 20.12.2025 Appoigny 2 – Monéteau 1 U13 D2 Gp E

La commission,

- Prend note de la demande du club de Monéteau via Footclubs, d'avancer la date du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le mercredi 17 décembre 2025 à 14h30.

Match 54936232 du 20.12.2025 Champs sur Yonne 2 – Avallon 4 U13 D3 Gp E

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Avallon, via Footclubs, d'avancer la date du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 10h00.

Match 54933779 du 20.12.2025 Avallon 2 – Chablis 1 U15 D2 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Avallon via Footclubs, d'avancer la date du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le mercredi 17 décembre 2025 à 16h00.

Match 54933850 du 13.12.2025 Diges Pourrain 2 – Héry 1 U15 D2 Gp E

La commission,

- Prend note de la demande du club de Diges Pourrain, via Footclubs, de modifier le lieu du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 13h30 sur les installations de Champignelles.



Match 55019267 du 13.12.2025 Magny 1 – UF Tonnerrois 1 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande du club de Magny, via Footclubs, d'inverser la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 14h30 sur les installations de Lézinnes,
- Inverse également le match retour qui se jouera le 25 avril 2026 à Magny.

Match 53403643 du 14.12.2025 Monéteau 1 – Toucy 1 D1 E.LECLERC

La commission,

- Prend note de la demande du club de Monéteau, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} mars 2026 à 15h00.

Match 53450933 du 8.02.2026 Mont St Sulpice 1 – Aillant 1 D2 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande du club de Mont St Sulpice, via Footclubs, d'avancer la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 14h30.

Match 53450929 du 25.01.2026 St Denis Les Sens 1 – Sergines 1 D2 Gp A

La commission,

- Compte tenu de la programmation de deux rencontres pour l'équipe de Sergines,
- Donne ce match à jouer le 15 février 2026 à 14h30.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 54435074 du 8.02.2026 Mont St Sulpice 2 – St Denis Les Sens 2 D3 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Mont St Sulpice, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} mars 2026 à 15h00.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 54434996 du 14.12.2025 Cerisiers 2 – Neuvy Sautour 1 D3 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Cerisiers, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2025 à 12h30.

Match 54435005 du 25.01.2026 Charmoy 1 – Mont St Sulpice 2 D3 Gp B

La commission,

- Compte tenu de la programmation de deux rencontres pour l'équipe de Charmoy,
- Donne ce match à jouer le 15 février 2026 à 14h30.

Match 55178273 du 14.12.2025 Quarré St Germain 1 – St Julien du Sault 1 Coupe Auxerre Sports

La commission,

- Prend note de la demande du club de Quarré les Tombes, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2025 à 14h00.



Journée du 7 et 8 février 2026 – AS Serein

La commission,

- Prend note du courriel, via leur messagerie officielle, du club de Serein AS,
- Compte tenu de l'organisation de la St Vincent tournante à Ligny le Châtel les 7 et 8 février,
- Ne programmera aucune rencontre pour les équipes du club, que ce soit à domicile ou à l'extérieur.

Matchs non joués

Match 54936131 du 06.12.2025 Sens Jeunesse 2 – Fontaine la Gaillarde 1 U13 D3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sens Jeunesse, via son adresse officielle, indiquant l'annulation du match en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le mercredi 17 décembre 2025 à 15h00.

Match 54962907 du 06.12.2025 Magny Quarré 1 – St Fargeau 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre, via son adresse officielle, indiquant l'arrêt du match à la 45^{ème} minute en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 21 février 2026 à 13h30.

Match 54436431 du 07.12.2025 Serein HV 1 – ECN 3 D3 Gp D

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre, via son adresse officielle, indiquant l'annulation du match en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} février 2026 à 14h30.

Match 55058220 du 07.12.2025 Chevannes 2 – Monéteau 1 Coupe de l'Yonne Seniors Féminines

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre, via son adresse officielle, indiquant l'annulation du match en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 10h30.

Match 55058219 du 07.12.2025 Serein/Héry 1 – Cheny 1 Coupe de l'Yonne Seniors Féminines

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre, via son adresse officielle, indiquant l'annulation du match en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} février 2026 à 10h00.

Match 55058215 du 07.12.2025 Charmoy 1 – St Clément 1 Coupe de l'Yonne Seniors Féminines

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre, via son adresse officielle, indiquant l'annulation du match en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} février 2026 à 10h00.



Arrêtés municipaux

Match 54936205 du 6.12.2025 Charmoy 1 – Gurgy 1 U13 D3 Gp D

La commission,

- Prend note du courriel du club de Charmoy, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 17 janvier 2026 à 10h00.

Match 55096221 du 6.12.2025 Sergines/Pont/St Sérotin 1 – Avallon/ECN 1 Coupe Challenger U15

La commission,

- Prend note du courriel du club de Pont sur Yonne, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer 17 janvier 2026 à 10h00.

Match 53450922 du 30/11/2025 Vinneuf 1 – Mont St Sulpice 1 D2 Gp A

La commission,

- Reprend le PV de la réunion du 2 décembre,
- Acte qu'un arrêté municipal rendait interdit l'utilisation des infrastructures de Vinneuf,
- Annule l'amende de 30€ au club de Vinneuf pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.24),
- Reprogramme la rencontre le 1^{er} février 2026 à 14h30.

Match 54435071 du 7.12.2025 Cerisiers 2 – Charmoy 1 D3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Cerisiers, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 15 février 2026 à 12h00.

Match 54435068 du 7.12.2025 Neuvy Sautour 1 – St Denis Les Sens 2 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Neuvy Sautour, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation des installations sportives de la commune de Flogny La Chapelle,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} février 2026 à 14h30.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 54438840 du 7.12.2025 St Sauveur/St Fargeau 1 – Afta 1 D3 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Fargeau, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} février 2026 à 14h30.

Match 54436827 du 7.12.2025 Asquins Montillot 1 – Quarré St Germain 1 D3 Gp D

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Asquins Montillot via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} février 2026 à 14h30.



Match 55058218 du 7.12.2025 St Sauveur 1 – Sens FP 1 Coupe de l'Yonne Seniors Féminines

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Sauveur, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} février 2026 à 10h00.

Match 55058222 du 7.12.2025 Neuvy Sautour 1 – Sens FC 1 Coupe de l'Yonne Seniors Féminines

La commission,

- Prend note du courriel du club de Neuwy Sautour, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation des installations sportives de Flogny La Chapelle,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} février 2026 à 10h00.

Match 54621111 du 30.11.2025 Gurgy 1 – Neuwy Sautour 1 Dep Féminin à 8 D2 Gp B

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de Gurgy et Neuwy Sautour via leurs adresses officielles,
- Compte tenu des éléments apportés par le club de Gurgy,
- Maintient la reprogrammation du match le 25 janvier 2026 à 10h00.

Match arrêté

Match 54435007 du 23.11.2025 Brianon 1 – Neuwy Sautour 1 D3 Gp B

La commission,

- Prend acte du retour de la Commission de Discipline,
- Prend également note de l'appel de Neuwy Sautour concernant la reprogrammation de la rencontre,
- Met le dossier en attente de retour de la commission d'appel.

Forfaits

Match 54933915 du 06.12.2025 Sens FC 2 – Paron 3 U13 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre en date du 6.12.2025 indiquant l'absence de dirigeants du club de Paron,
- Prend note du courriel d'explication envoyé par le club de Paron, via leur messagerie officielle, en date du 9.12.2025,
- Note que malgré la présence des joueurs des deux équipes, la rencontre n'a pu se jouer en l'absence de dirigeant de Paron,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par pénalité pour forfait non déclaré à l'équipe Paron 3 au bénéfice de l'équipe de Sens FC 2,
- Score : Sens FC 2 = 3 buts, 3 points ; Paron 3 = 0 but, - 1 point
- Amende de 45€ pour forfait non déclaré jeunes au club de Paron (amende 6.14).



Match 55019260 du 06.12.2025 Ent. Florentinoise 2 – Magny 1 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel du club de l'Entente Florentinoise, en date du 5.12.2025 indiquant faire forfait pour la rencontre contre Magny 1,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par pénalité pour forfait déclaré à l'équipe Entente Florentinoise 2 au bénéfice de l'équipe de Magny 1,
- Score : Entente Florentinoise 2 = 0 but, 1 point ; Magny 1= 3 buts, 3 points,
- Amende de 30€ pour forfait déclaré jeunes au club de l'Entente Florentinoise (amende 6.11),
- Rappelle au club de l'Entente Florentinoise que ce forfait est le troisième de l'équipe depuis le début de saison et qu'en application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes, le forfait général interviendra lors du 4^{ème}, c'est-à-dire au prochain forfait.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 55178266 du 14.12.2025 Magny 2 – Paron 2 Coupe Auxerre Sports

La commission,

- Prend note du courriel du club de Paron, en date du 8.12.2025 indiquant faire forfait pour la rencontre contre Magny 2,
- En application de l'article 14 du règlement des coupes seniors,
- Donne match perdu par pour forfait déclaré à l'équipe Paron 2 au bénéfice de l'équipe de Magny 2,
- Dit l'équipe Magny 2 qualifiée pour le prochain tour de Coupe Auxerre Sports,
- Amende de 50€ pour forfait déclaré seniors au club de Paron (amende 6.10).

Réserve

La commission prend note de la réserve non confirmée de l'équipe Vinneuf Courlon 1 lors de sa rencontre contre Joigny 2 en Seniors D2 Gp A le 7.12.2025.

FMI

Match 54936296 du 03/12/2025 Chablis 1 – Auxerre Stade 3 U15 D3 Gp G

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chablis,
- Demande au club de d'Auxerre Stade de compléter sa partie et de renvoyer la feuille de match au secrétariat du district pour le lundi 15 décembre, date impérative.

Match 54934124 du 06/12/2025 Charbuy Fleury 1 – Ent. Toucy/Champignelles 1 U13 D2 Gp D

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Charbuy Fleury,
- Enregistre le score : Charbuy Fleury 1 = 3 – Ent. Toucy/Champignelles 1 = 6



Match 54933928 du 06/12/2025 Gron Véron 1 – Sens Jeunesse 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Gron Véron,
- Enregistre le score : Gron Véron 1 = 1 – Sens Jeunesse 1 = 15

Match 54933929 du 06/12/2025 Paron 1 – Cerisiers 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Paron,
- Enregistre le score : Paron 1 = 7 – Cerisiers 1 = 2

Match 54936067 du 06/12/2025 Champigny 1 – Villeneuve la G. 1 U13 D3 Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match du club et du constat d'échec du club de Champigny,
- Enregistre le score : Champigny 1 = 24 – Villeneuve la G. 1 = 0

Match 54936206 du 06/12/2025 Héry 2 – Aillant 2 U13 D2 Gp D

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Héry,
- Enregistre le score : Héry 2 = 7 – Aillant 2 = 3

Match 54936250 du 06/12/2025 Diges Pourrain 1 – Courson 1 U13 D3 Gp F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Diges Pourrain,
- Enregistre le score : Diges Pourrain 1 = 5 – Courson 1 = 1

Match 54936295 du 06/12/2025 Venoy 1 – AJ Auxerre 4 U13 D3 Gp G

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Venoy,
- Enregistre le score : Venoy 1 = 1 – AJ Auxerre 4 = 8

Match 54954819 du 29/11/2025 AJ Auxerre 1 - Tonnerre 1 U13-U15 F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de l'AJ Auxerre,
- Enregistre le score : AJ Auxerre 1 = 10 – Tonnerre 1 = 0
- Annule l'amende de 30€ à l'AJ Auxerre pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

Match 54962904 du 06/12/2025 Gron Véron Paron 1 – Champigny 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Gron Véron,
- Enregistre le score : Gron Véron Paron 1 = 1 – Champigny 1 = 6

Match 53403647 du 07/12/2025 Champs 1 – ECN 1 D1 E. LECLERC

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Champs,
- Enregistre le score : Champs 1 = 1 – ECN 1 = 1



Match 54933797 du 29/11/2025 Auxerre SC 1 – St Georges 1 U15 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Georges,
- Enregistre le score : Auxerre SC 1 = 10 – St Georges 1 = 1

FMI manquantes

Match 54935912 du 06/12/2025 Avallon 2 – Avallon/ECN 1 U13 D2 Gp F

La commission,

- Demande au club d'Avallon de transférer la FMI ou d'envoyer une feuille de match papier, et ce pour lundi 15 décembre 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club d'Avallon pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

Match 554936249 du 06/12/2025 Andryes 1 – St Fargeau 1 U13 D3 Gp F

La commission,

- Demande au club d'Andryes de transférer la FMI ou d'envoyer une feuille de match papier, et ce pour lundi 15 décembre 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club d'Andryes pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

Match 53450925 du 07/12/2025 Gâtinais 1 – Mont St Sulpice 1 D2 Gp A

La commission,

- Demande au club de Gâtinais de transférer la FMI ou d'envoyer une feuille de match papier, et ce pour lundi 15 décembre 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club de Gâtinais pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

Absences de Délégués

La commission prend note des courriels reçus du club d'Aillant indiquant la présence d'un délégué sur la rencontre seniors D2 Aillant 1 contre Paron 2, le nom de monsieur Toni MOLINARO ayant été inscrit par erreur dans la case « Responsable sécurité principal ».

Désignation de Délégué

La commission prend note de la désignation de délégué officiel du district pour le match suivant :

- *Match du 14/12/2025 Sergines 1 contre Varennes 2 Coupe Auxerre Sports*
- **M. Jean Philippe VITTOZ**

Tournoi

La commission, en lien avec la commission technique, homologue le tournoi suivant :

- St Sérotin : Tournoi U11 le 13 juin 2026

Divers

- La commission
 - Prend note du mail de l'arbitre de la rencontre Auxerre SC 2 contre Magny 2 en senior D2 indiquant un changement non inscrit sur la FMI : à la 46^{ème} minute, le joueur n°13 de Magny ayant remplacé le n°11.
- La commission prend note du courriel du club d'Auxerre Sports Citoyen indiquant une erreur sur la retranscription des délégués sur les FMI. Les noms à retenir sont :
 - Monsieur Abdelaziz RAHAOUI sur le match ASC 2 contre AJA 2
 - Monsieur Youssef DEKAKI sur le match U13 ASC 3 contre ECN/Avallon 2.

Coupe de l'Yonne Féminines Seniors

La Commission présente le classement provisoire de la coupe de l'Yonne Féminines Seniors à l'issue de la deuxième journée :

Classement Coupe de l'Yonne Féminine Journée 3										
	Classement	MJ	PTS	G	N	P	F	BP	BC	DIF
1	Chevannes 1	3	9	3	0	0		35	1	34
2	ENT ESFENY	3	9	3	0	0		21	3	18
3	Ravières/Semur	3	7	2	1	0		15	1	14
4	Sens FC	2	6	2	0	0		14	0	14
5	Avallon FCO	3	6	2	0	1		12	15	-3
6	Monéteau	2	4	1	1	0		5	2	3
7	Chéu	3	4	1	1	1		7	7	0
8	Cheny	2	4	1	0	1		5	11	-6
9	St Clément	2	3	1	0	1		10	4	6
10	Charmoy	2	3	1	0	1		9	6	3
11	Serein AS/ Héry	2	3	1	0	1		3	2	1
12	Chevannes 2	2	3	1	0	1		1	1	0
13	Ent Joigny/Appoigny	3	3	1	0	2		3	8	-5
14	UF Tonnerrois	3	3	1	0	2		7	19	-12
15	ECN	3	3	1	0	2		5	20	-15
16	Aillant	3	2	1	0	1	1	4	13	-9
17	Gurgy	3	1	0	1	2		1	15	-14
18	AJ Neuvy Sautour	2	0	0	0	2		3	10	-7
19	Saint Sauveur	2	0	0	0	2		3	10	-7
20	AM Sens FP	2	0	0	0	2		2	22	-20

Places qualificatives en 1/4 de finale de Coupe de l'Yonne

Places qualificatives en 1/4 de finale de Coupe Challenger



Fin de la réunion : 19 h 10.

Le Président de séance

M. Didier SCHMINKE

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G ».